

avons exploré les ruines n'était exploitée que par un modeste artisan (1).

Dans une tranchée de cinq à six mètres de profondeur, perpendiculaire à la rue (c'est-à-dire à la façade) et destinée aux fondations d'un mur intérieur, on a dégagé les restes d'un cabinet de bains ou petite piscine, ayant environ 4 mètres carrés et présentant les dispositions suivantes. Au pied du mur, ayant un mètre cinquante centimètres de hauteur, était placé une sorte de banc en maçonnerie recouverte de béton, ayant près de cinquante centimètres d'élévation au dessus du sol, lui-même recouvert d'une couche de pierres et de béton formant une rigole profonde dans laquelle le sujet, assis sur le banc, pouvait aisément plonger les jambes jusqu'aux genoux. Dans ce canal à ciel ouvert aboutissait un *caniculus* ou petit conduit souterrain voûté ayant 70 centimètres de base comme de hauteur. Il paraissait venir du nord-ouest du plateau, c'est-à-dire de l'extrémité de la colline où aboutissaient les grands aqueducs. On voit par ce simple détail quelle était la richesse de notre ville en eaux de sources à l'époque gallo-romaine, tandis qu'au moyen âge, à la même place, deux puits d'une profondeur d'au moins 40 mètres avaient été creusés pour se procurer un peu d'eau (2).

---

(1) A. de Boissieu. *Ainay, son autel, son amphithéâtre, ses martyrs*, Lyon. MDCCCLXIV, p. 39.

(2) J'ai relevé le croquis des parois de l'un de ces puits qui a été détruit pendant les travaux. Elles étaient formées de colonnes de maçonnerie allongées, tandis qu'en général celles des puits romains sont entièrement en béton coulé sur la charpente des bois. Voir notre mémoire sur le captage et l'aménagement des sources thermales de la Gaule Romaine. *Mém. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, année 1894.